

## Déviations 22/2024

Un aperçu des déviations du **27 mai 2024** au **2 juin 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
01/06/2024	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-2300	Vent au sol 330° 8kts rafales 11kts.
02/06/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	0600-1600	Vent au sol 350° 5kts rafales 10kts.
		19/19	25/25R	2300-0000	Prévision du vent 340° 5kts.



**Renseignements fournis à titre indicatif  
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

**Deze inlichtingen worden u  
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudskamer van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-National.

